

« Mandats des émissaires »

Jean Lemire, émissaire aux changements climatiques et aux enjeux nordiques et arctiques

- Approfondir l'action internationale du gouvernement du Québec dans les domaines des changements climatiques et des enjeux nordiques, dans une perspective de développement et/ou de consolidation de partenariats, tant au Québec qu'à l'étranger.
- Contribuer, notamment en concertation avec les ministères et organismes concernés du gouvernement, à l'identification des secteurs prioritaires d'intervention, des tribunes pertinentes pour faire valoir, auprès des interlocuteurs étrangers, des organisations et forums internationaux et des autres acteurs, les priorités et les actions du gouvernement en ces matières.
- De façon particulière en matière de lutte contre les changements climatiques :
 - Favoriser l'établissement et la consolidation de partenariats internationaux visant la réduction des émissions de GES et l'utilisation de mécanismes de tarification du carbone;
 - Promouvoir l'offre et le savoir-faire québécois en matière de lutte contre les changements climatiques, notamment dans les domaines de l'électrification des transports, des énergies renouvelables et des technologies propres;
 - Contribuer à la mise en œuvre de différentes mesures de coopération climatique internationale venant en appui aux pays francophones les plus vulnérables, notamment en favorisant la mise en valeur des initiatives soutenues et en appuyant le développement des partenariats entre les différents acteurs québécois et étrangers;
- De façon particulière en matière d'enjeux nordiques et arctiques :
 - Créer et intensifier des liens avec les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux de la région nordique et arctique, y compris par le biais d'une participation active aux principaux forums internationaux voués aux enjeux de cette région;
 - Promouvoir l'expertise québécoise en développement nordique durable et favoriser les initiatives internationales communes et les échanges de meilleures pratiques dans ce domaine, notamment avec les régions nordiques d'Europe et d'Amérique du Nord.

Patrick L. Benaroché, émissaire (négociateur) en matière de mobilité internationale et de reconnaissance des qualifications professionnelles;

- Négocier de nouvelles ententes internationales en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles avec de nouveaux partenaires.
- Mobiliser les ordres professionnels et autres autorités compétentes, eu égard à :
 - L'actualisation et la conclusion des arrangements de reconnaissance mutuelle (ARM) visés à l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles;
 - La conclusion future d'ARN visés par de nouvelles ententes de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles;
 - La mise en œuvre des dispositions en matière de reconnaissance des qualifications professionnelles de l'Accord économique et commercial global (AECG)
- Mettre en place et animer des mécanismes interministériels afin de favoriser la mobilité professionnelle.

Julie Miville-Dechéne, émissaire aux droits et libertés de la personne;

- Approfondir l'action internationale du gouvernement du Québec en le positionnant comme un acteur engagé dans la promotion des droits et libertés de la personne, de l'État de droit et de la démocratie;
- Contribuer, notamment en concertation avec les ministères et organismes concernés du gouvernement, à l'identification des secteurs prioritaires d'intervention, des tribunes pertinentes pour faire valoir, auprès des interlocuteurs étrangers, des organisations et forums internationaux et des autres acteurs, les priorités et les actions du gouvernement en ces matières;
- De façon particulière :
 - Favoriser l'échange d'expertise et de pratiques exemplaires en matière de droits de la personne dans des domaines comme l'égalité entre les femmes et les hommes, les droits des personnes LGBT, l'État de droit, ainsi que de la démocratie;
 - D'appuyer le ministère des Relations internationales et de la Francophonie et les représentations du Québec à l'étranger dans la mise en place d'actions innovantes qui permettront de promouvoir l'avancement des droits de la personne sur la scène internationale et de développer un réseau de contacts nationaux et internationaux sur ces questions;
 - Collaborer avec les organisations internationales, la société civile et le milieu académique afin de favoriser la défense et la promotion des priorités et des actions du gouvernement en ces matières;
 - Exercer une veille sur les dossiers majeurs en matière de respect et de promotion des droits et libertés de la personne et envers lesquels le Gouvernement du Québec accorde une importance particulière.